

FUBLAINES

L'esprit village

Bulletin 11 – Septembre 2018



BONNE Rentrée !

À tous



BUDGET
2018

P3



RECRUTEMENT

P5



Information

P6



Patrick BRIET

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La période estivale touche à sa fin et nous retrouvons petit à petit notre rythme habituel dicté par nos obligations professionnelles.

Si septembre est marqué par la rentrée des classes, c'est aussi le début d'une nouvelle saison pour la vie associative qui reprend du service en proposant une nouvelle palette d'activités sportives, culturelles et de détente.

Pour ce faire, je vous invite à découvrir sa vitalité lors du forum des associations qui se tiendra le samedi 08 septembre prochain de 14h à 17h dans la cour de l'école, entrée côté mairie. Je serai heureux de vous y retrouver avec l'équipe municipale pour marquer avec vous la rentrée, celle des enfants et de toutes les générations, dont le panachage et le tonus donnent à notre ville son caractère dynamique.

Il est toutefois regrettable que notre comité des fêtes ait été mis en sommeil, je reste malgré tout confiant que de nouvelles personnes reprennent le flambeau le plus tôt possible.

Vous allez découvrir dans les pages qui suivent les recrutements au sein du pôle secrétariat, service restauration scolaire et notamment les changements des ouvertures au public du secrétariat sur 5 jours au lieu de 4 jours.

Je souhaite remercier particulièrement monsieur ALBRESPY pour le don à la commune de matériel de 1^{ère} secours dans le cadre du plan communal de sauvegarde qui a eu lieu le 13 mars dernier.

Enfin je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune.

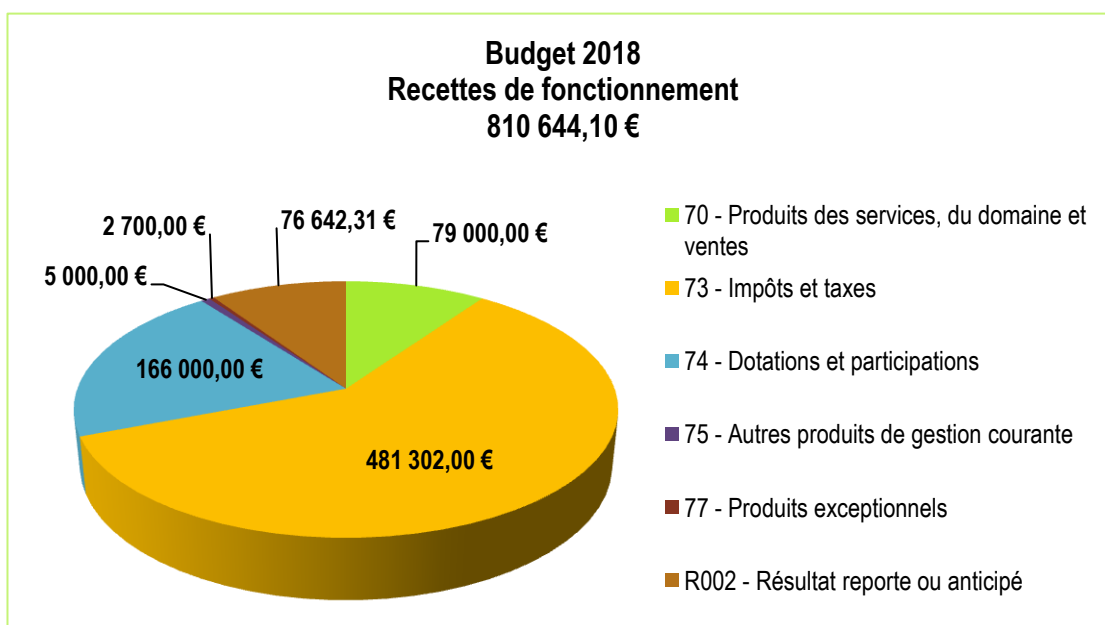
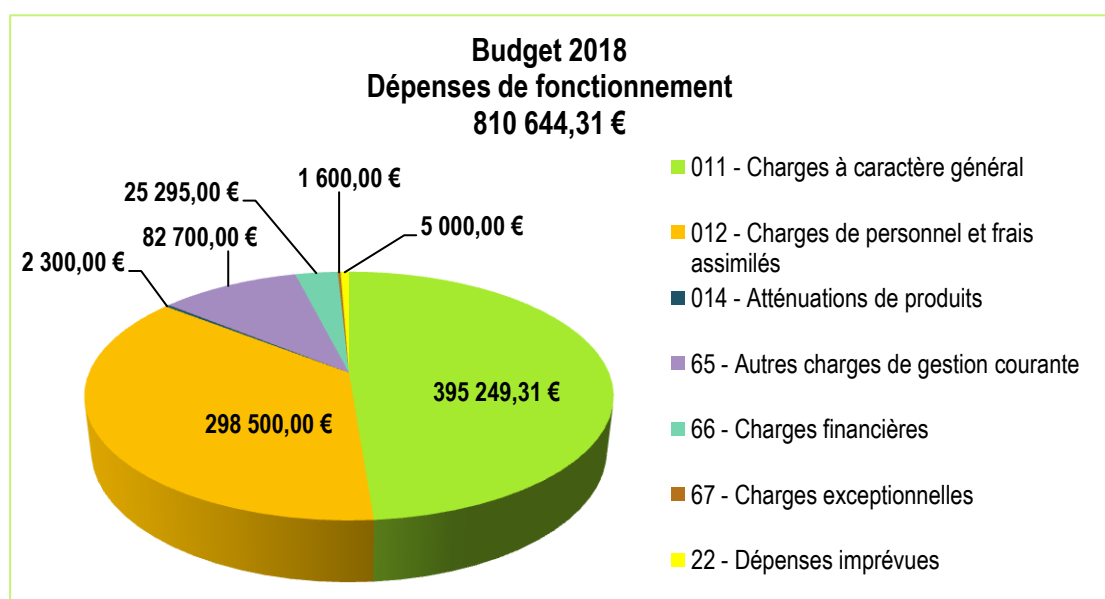
Finances 2018

Le 11 avril dernier la municipalité a voté son budget. Cette année encore et malgré les efforts déjà effectués, la municipalité a dû faire face une fois de plus à la baisse des dotations de l'état et a été contrainte de réévaluer la fiscalité locale pour l'année 2018 soit une augmentation de 1.01%.

A savoir que :

- notre collectivité perçoit 51% de ses recettes des taxes locales
- le produit de nos services (cantine, garderie...) ne représente que 9.7% de nos recettes
- l'état avec son désengagement, ne participe qu'à hauteur de 20.4% de nos recettes
- enfin 9.4% de nos recettes proviennent des économies réalisées sur l'année 2017.

Une nouvelle fois, la collectivité s'engage dans une recherche d'économie de ses dépenses de fonctionnement avec un maintien de qualité de ses services publics.



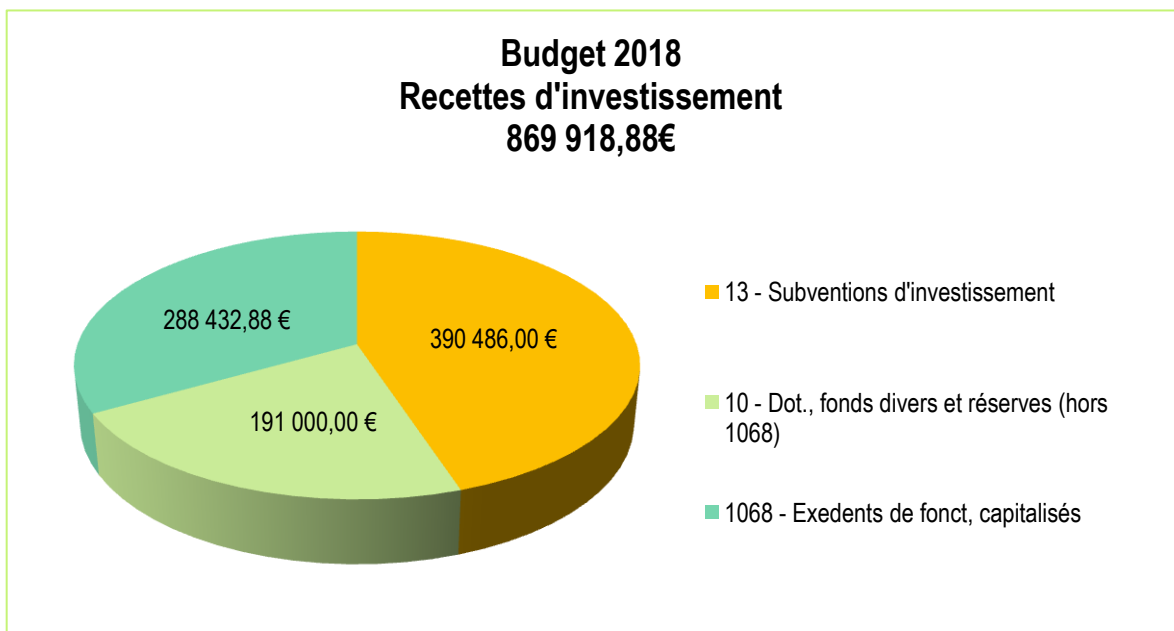
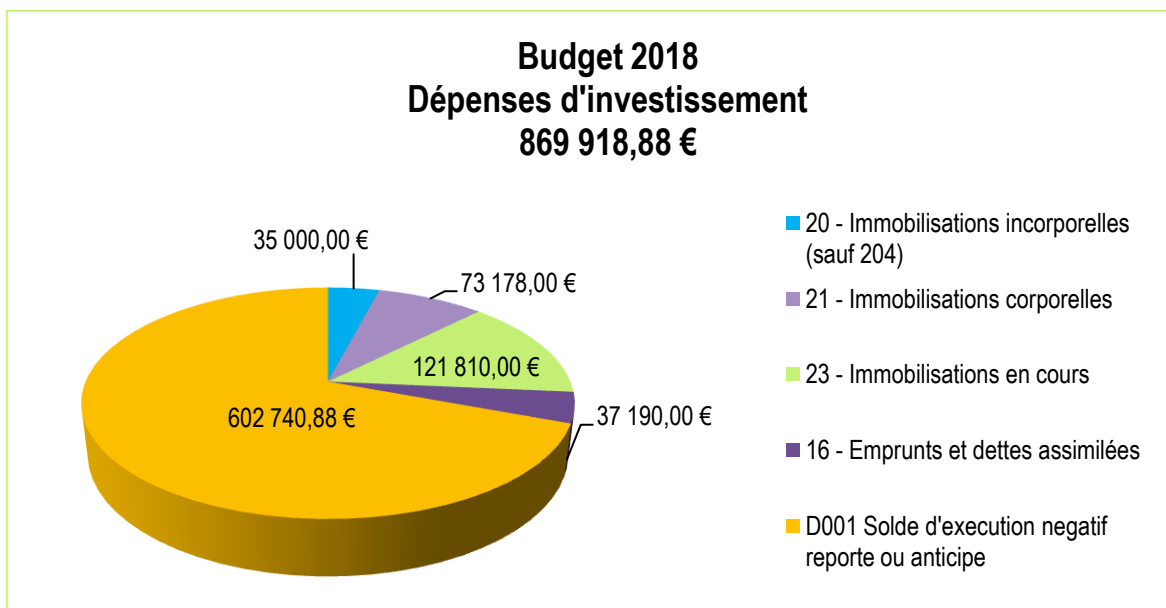
Nos dépenses de fonctionnement

- 36.8% sont dédiées à la masse salariale
- 48.7% sont dédiées au fonctionnement général,
- 4.27% sont dédiées aux intérêts des emprunts et dettes assimilées

Tout ceci en maintenant notre soutien au tissu associatif avec 9200€ de subventions.

Par ailleurs, la ville de Fublaines continue son développement au travers de multiples projets :

- Une étude de programmation pour définir le besoin d'équipements publics de demain (restauration de la grange pour la création d'une salle associative et modernisation de la place de l'église),
- Une montée en puissance de la dématérialisation des actes administratifs (budgets, conseils municipaux, facturation).



Nouveaux horaires d'ouverture

A partir du 03 septembre la mairie vous accueille :

Lundi	14h/18h
Mardi	14h/18h
Mercredi	14h/19h
Judi	14h/19h (nouveau jour d'ouverture)
Vendredi	14h/19h

Nb : Le secrétariat sera exceptionnellement fermé les 3 premiers mercredis du mois de septembre.

Permanence des adjoints :

Jour	Horaires	Adjoint	Compétences
Lundi	16h/18h	M. Dominique JOLY	Travaux, Sécurité et Urbanisme
Mardi	16h/18h	Mme Christèle CABON	Affaires scolaires, petite enfance , communication, culture et manifestations
Judi	17h/19h	Mme Déborah COURTOIS	Environnement, culture, manifestations et communication
vendredi	17h/19h	M. Patrick FAYE	Travaux et sécurité

Recrutements



Estelle

Clémence

Nous souhaitons la bienvenue à Estelle MENGUAL qui rejoint Clémence FLEURY au sein du service administratif. Elle aura en charge la gestion du service scolaire, état civil, élections, encombrants et autres.



Corinne – Michèle – Valérie - Tiphanie

Nous souhaitons également la bienvenue à Corinne AUGEREAU qui rejoint l'équipe de la restauration scolaire.

Nouveaux tarifs

Les tarifs de la restauration scolaire, garderie et étude surveillées changent à partir du 3 septembre 2018.

Cantine	4€70	Le repas
Garderie matin/soir et étude surveillée	4€20	La journée
Garderie 18h/19h	3€	L'heure

Déchets ménagers

Pour que les rues soient agréables à vivre, belles et sécurisées...
Vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même. Il s'agit d'une obligation !

Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée pour les contourner.

Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun ! Pensons-y !
Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.

Bon à savoir :

- Le bac doit être placé avec la poignée côté rue pour qu'il puisse être attrapé facilement
- Le conteneur doit être placé de façon qu'il n'empiète pas sur la route s'il tombe

Les différentes collectes :

Ordures ménagères (bacs marrons)
collecte le **mercredi matin**



Tri sélectif (bacs bleus)
collecte le **jeudi matin**



Sacs à déchets verts
collecte le **mercredi
matin de mars à
novembre**



La mairie est en droit de prendre un arrêté municipal pour réglementer la présentation des bacs à la collecte et ainsi verbaliser les contrevenants.

Guide du bon voisinage

Nous vous informons également qu'un guide du bon voisinage est consultable sur le site de fublaines.fr et en mairie, Ce document rappelle à chacun ses obligations à respecter pour la bonne entente entre tous.

Devenez annonceur sur le bulletin municipal de la ville

La municipalité offre la possibilité aux professionnels de Fublaines dont le siège est à Fublaines, de participer au dynamisme de la vie locale en mettant à votre disposition sur le bulletin municipal un encart vous permettant ainsi de profiter d'une visibilité pour votre entreprise, et de renforcer sa notoriété.

Diffusé semestriellement, le journal de Fublaines est un support incontournable pour votre communication de proximité. Ce support apprécié des familles passe de main en main, permettant d'accroître la visibilité de nos annonceurs auprès de leurs différents publics cibles.

Le format

Le bulletin est composé entre 8 et 12 pages et est au format 21X30 cm

La distribution

Le journal est édité en 550 exemplaires et distribué par boîtage.

Tarifs des encarts publicitaires

Dimension en cm (L H)	Parution unique	Abonnement (2/3 parutions)
Petit (6X7)	20€	50€
Pavé (9.5X7)	30€	80€
Bandeau (20X6)	50€	140€

Prix nets sans TVA dans le cadre d'une régie municipale.

Les tarifs sont à titre indicatif et seront votés lors d'un prochain Conseil municipal.

Inscription :

Les inscriptions se font en mairie auprès du secrétariat via un formulaire.

En souhaitant vous compter très prochainement parmi nos annonceurs et nouer avec vous des liens efficaces et durables.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Meaux

Vous êtes propriétaire d'un logement VOUS PRÉVOYEZ DES TRAVAUX ?

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX PEUT VOUS AIDER !

Bénéficiez de subventions* et d'aides techniques !

* Sous condition de ressources pour les propriétaires occupants et de loyers pour les propriétaires bailleurs.

- Performance énergétique
- Maintien à domicile
- Lutte contre l'habitat indigne

Renseignement :
SOLIH77 au 01 72 83 40 73
opah.paysdemeaux@solih77.fr

Permanence :
Hôtel de Ville de Meaux, tous les mardis matins de 9H30 à 12H30

LES AIDES JURIDIQUES SUR LE TERRITOIRE

ORDRE DES AVOCATS (OU BARREAUX) DE MEAUX
(du lundi au vendredi) 01 60 09 63 66

PERMANENCES AVOCAT
Maison de Justice et du Droit
Aide Jean Louis Barraud à Meaux
Sur rendez-vous au 01 60 61 15 80

Palais de Justice de Meaux
34, avenue Gabriel Attard à Meaux
Tous les mardis et jeudis de 14h à 16h
Mairie de Meaux
Place de l'Écluse de Ville - 01 60 09 97 00
Dit le vendredi de 14h30 à 16h30

Chargé de Mission "Aide aux victimes"
Centre Opérationnel de Prévention et de Sécurité - Mairie de Meaux
Sur rendez-vous au 01 60 09 97 00

LES PERMANENCES D'AIDE AUX VICTIMES AÏMÉJ
• Au siège - 11, Rue de St-Léger à Meaux
01 75 78 80 10 sur rendez-vous.
• Bureau d'aide aux victimes du TSD
44, avenue Gabriel Attard à Meaux
01 60 09 75 61
• M.D. de Meaux - Allée Jean Louis Barraud
01 60 41 10 60 sur rendez-vous
* Pour connaître la permanence la plus proche de chez vous, contactez le siège de l'association au 01 75 78 80 10

AGIR POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS

VOUS POUVEZ EN FAIRE À TOUT PROFESSIONNEL ET NOTAMMENT :

À la Maison Départementale des Solidarités
23 rue du Palais de Justice - 77100 Meaux
01 64 38 42 15

A une **association spécialisée** comme :

SOS Femmes 77 ou AÏMÉJ
au **Centre Communal d'Action Sociale** de votre lieu de résidence qui peut vous orienter

VOUS POUVEZ DÉPOSER PLAINTE
Avec les services de Police ou de Gendarmerie

VOUS POUVEZ SIGNALER LES FAITS
En effectuant une main courante.

LES SERVICES SOCIAUX DU TERRITOIRE PEUVENT :

- Vous aider pour solliciter les aides auxquelles vous avez droit.
- Vous aider dans la recherche d'un logement.
- Vous aider pour faciliter vos démarches administratives.

Violences FAITES AUX FEMMES

LA LOI VOUS PROTÈGE !

Pays de Meaux

judiciaire ni le poursuit de l'auteur. Étant informée, elle permet de faire officiellement le signalement de faits en vue de toute procédure judiciaire ultérieure. La main courante peut être avertie, vous permettre de signaler aux services de police votre départ du domicile conjugal.

LE PV DE RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE
Ce document, rédigé par la Gendarmerie Nationale, permet de consigner les faits relatés par la victime. Il est transmis au Procureur de la République qui peut engager une enquête judiciaire.

DES ASSOCIATIONS :

POUR VOUS SOUTENIR
SOS FEMMES 77
12, Rue Georges Durtaillé - 77100 Meaux
01 60 09 27 99 - www.sos-femmes77.com
(Accompagnement et hébergement)

AÏMÉJ (Association d'Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire)
19, Rue de Gabriel Lelercq - 77100 Meaux
01 75 78 80 10
Buccannement juridique et psychologique

INTERVENANTE SOCIALE
Gendarmerie Nationale
3, Rue Noëlle - 77100 Meaux
01 64 38 00 90

VIOLENCES FEMMES INFOS
Appel gratuit et non traçable
0915 20242477
800-violencces-femmes.gouv.fr

SOS VIO
Appel gratuit - 0800 069 696
118
Mise à l'abri d'urgence - Appel gratuit

LA LOI VOUS PROTÈGE

ÊTES-VOUS CONCERNÉE ?

- On vous menace.
- On vous dégrade balcons, opinions, actions, etc.
- On vous fait du chantage.
- On vous interdit de sortir, de voir du monde, de manger, d'avoir accès à vos comptes bancaires ou vos documents administratifs.
- On vous fait peur.
- On vous prive des coups à mains nues ou avec un objet.
- On vous menace de mort.
- On vous oblige à des rapports sexuels non consentis.
- On vous fait subir ces événements devant vos enfants.

Si votre conjoint, concubin ou partenaire du PACS ne comporte ainsi, même sur quelques points parmi cette liste, cette violence est inacceptable et constitue un délit, voire un crime, réprimé par la loi.

VOUS NÊTES PAS COUPLABLE et vous pouvez demander de l'aide pour que la violence cesse.

DES OUTILS JURIDIQUES POUR VOUS PROTÉGER

LA COMMUNAUTÉ
C'est une déclaration de faits pouvant être effectuée auprès de la Police Nationale, Municipale ou Gendarmerie Nationale. Les faits signalés ne constituent pas forcément une infraction, le dépôt d'une main courante n'entraîne pas d'enquête.

Etat civil

➤ Naissances

17.01 – Abby, Anaïs, Aurore, Jessica COURTOIS
27.02 – Agathe, Lou-Anne, Claire CABEL
19.03 – Mahé, Emma SERVEAUX
12.05 – Maddie SUIN
09.06 – Yana, Julie, Marine, Océane FROT
18.06 – Ema FERREIRA FILEKOVIC
25.07 – Lucas, César, Stéphane DA SILVA
14.08 – Alarig, Jacques, Eugène, Marie LEROUX

➤ Mariages

26.05 – Magali RAMOS et Alexandre VESSIER
09.06 – Mathilde BECKER et Julien FAYE
04.08 – Elodie BRUYAS et Christian DARIBO

➤ Décès

02.03 – Antoine, Etienne WELTER
10.03 – Gérard, Lucien COQUILLETTE
14.04 – Dina, Renata CESELLI
13.05 – Bruno SOTTIZON
06.06 – Emilia, Valeria SOPA
20.07 – Marie-Claude, Irène, Raymonde RAIN
24.08 – Jean-Paul, Ernest GENDRE

Dates à retenir

08.09 : Forum des associations
(liste des associations consultable sur notre site internet)
28.09 : Pièce de théâtre « Ainsi soient-elles »
30.09 : Rand'automnale Briarde
13.10 : Trail soldat de la Marne – Challenge des collègues
04.11 : Bourse aux jouets organisée par l'APE
25.11 : Repas des séniors
03.02 : Loto de la Boule Fublainoises
16.02 : Concert Big Bang
16.03 : Nettoyage de printemps
14/15.06 : Spectacle école



Retrouvez toutes les infos de notre village sur :

notre site : www.fublaines.fr ou sur notre page Facebook : **Mairie de Fublaines**

Mairie de Fublaines

24 rue Alphonse CABON – 77470 FUBLAINES – Téléphone : 01 60 25 80 00 – Fax : 01 60 25 40 93

Horaires d'ouverture : Lundi-Mardi 14h/18h – Mercredi 14h/19h – Jeudi -Vendredi 14h/19h

Resp. de la publication : Patrick BRIET – Rédaction : Déborah COURTOIS